

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

Cérémonie du 14 juillet 2025

Après une introduction musicale de nos musiciens,
Eric Vanoni prend la parole :



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens et concitoyennes.

Chaque matin quand je vais à la Mairie, je suis interpellé par deux femmes : Marianne, dont le buste trône au-dessus de la fontaine du Reviron et le portrait d'Yvonne Oddon sur la vitre de la bibliothèque. D'une certaine manière l'une et l'autre semblent me dire, comme à chaque passant :

"n'oublie pas le rôle qu'on a joué, nous les femmes dans l'histoire".

Aujourd'hui, en tant que maire, je me dois de vous rappeler la devise "Liberté, Égalité, Fraternité". Ces mots résonnent chaque 14 juillet, porteurs d'espérance, de fierté, d'histoire commune. Ils ornent nos frontons, nourrissent nos rêves républicains et nous rappellent notre attachement profond à la France...

Au nom de Marianne et d'Yvonne Oddon qui me saluent chaque jour, j'aimerais, en ce jour de Fête Nationale, poser un regard sur cette devise, derrière laquelle persistent des ombres. Parmi elles, celle de l'invisibilité des femmes dans l'histoire de la République ...



Monique Orand :

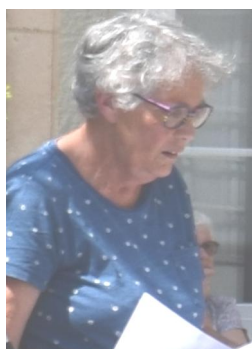
Le 14 juillet 1789, certaines femmes ... combattent autour des remparts de la Bastille, à l'égal des hommes. Quelques héroïnes sont citées dans la Gazette Nationale du 24 juillet 1789 :

- Marie Charpentier, épouse Haucourt, qui a combattu vaillamment auprès de son mari devant la Bastille et a été blessée. Elle restera estropiée.

- Anne-Josèphe Théroigne dite de Méricourt qui participe à la bataille. Elle est citée au rang des vainqueurs de la Bastille et reçoit un sabre



d'honneur par décret du 19 juin 1790. Elle proposa de former un corps armé féminin pour défendre la patrie... De fait, certaines femmes se sont engagées. Aux Archives Nationales, on trouve 50 dossiers militaires de femmes, jusqu'à ce qu'un décret du 30 avril 1793 ne les chasse de l'armée avec comme argument qu'elles gêneraient la marche des troupes et apporteraient vices et maladies vénériennes.



Colette Moreau :

On ne doit pas pas oublier la journée du 5 octobre 1789, qui débute par un rassemblement des femmes sur la place de Grève devant l'Hôtel de Ville de Paris, pour interpeler la Commune, notamment sur la disette de pain qui touche la capitale.

La foule de plusieurs milliers de personnes... se met en marche vers Versailles et prend d'assaut le château, obligeant le lendemain, le roi et sa famille à quitter Versailles pour Paris, escortés par la foule scandant le "Ah, ça ira".



Martine Vincent :

Si pour beaucoup la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est le symbole des avancées de la Révolution, n'oublions pas le combat d'Olympe de Gouge :

"La Femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune", écrit-elle en préambule à la "Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne". Dans ce texte, devenu emblématique, elle reproche au texte fondateur de nos Républiques, de ne jamais faire mention de la Femme. Son engagement la conduira à être guillotinée pour avoir osé critiquer Robespierre.

- Si Marianne représente la République depuis 1878 et si c'est une femme que Delacroix choisit en 1830 pour symboliser "La liberté guidant le peuple",

- Si tout le monde reconnaît le rôle des femmes dans la Commune de Paris,

- Si le rôle des femmes durant la Grande Guerre est souvent cité à l'arrière comme au front, où elles sont admises en 1914 comme "personnel supplétif des armées",

- Si Yvonne Oddon...illustre le rôle important des femmes dans la Résistance,

- Si les femmes ont payé un lourd tribut au régime nazi qui en déporta près de 9000, il faudra attendre :

- 1946 pour que les femmes puissent obtenir le droit de vote,

- 1965 pour que les femmes mariées puissent ouvrir un compte bancaire et travailler sans l'autorisation de leur mari,

- 1967 pour le droit à la contraception,

- 1975 pour que les femmes puissent recourir à l'interruption volontaire de grossesse,

- 2024 pour que ce droit soit inscrit dans la Constitution,

- 2000 et 2007 pour les lois sur la parité dans les fonctions électives,

- 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique,

- 2007 pour le combat contre la discrimination dont sont victimes les femmes dans les entreprises.

- 2023, pour l'engagement du gouvernement à concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan professionnel, économique et social en adoptant un plan d'action interministériel. Cette initiative, érigée en grande cause du quinquennat, a été annoncée le 8 mars 2023 pour la période 2023-2027.

Huguette Maillefaud :

Pourtant cette égalité que la République met en exergue a du mal à se mettre en pratique : il y a seulement 7 femmes parmi les 83 personnalités entrées au Panthéon à ce jour. Depuis la création de la Légion d'honneur, sous Napoléon 1er, un peu plus de 900 000 personnes ont reçu la plus haute reconnaissance de la Nation dont seulement 26 000 femmes.

En matière politique,...la parité est maintenant exigée pour les élections par scrutin de listes ou pour la formation du gouvernement.

Eric Vanoni :

Je rends hommage aux femmes sapeurs pompiers de notre commune. J'étends cet hommage à toutes les Châtillonnaises qui s'impliquent dans la vie de notre commune. D'abord la maire déléguée de Treschenu-Creyers Monique Orand, la deuxième adjointe Martine Vincent et les conseillères : Sylvette, Huguette, Marielle, Sylvie ; mais aussi à toutes nos concitoyennes qui s'impliquent dans le



monde associatif, dans la vie économique et professionnelle...

La République sera pleinement fidèle à sa promesse quand elle n'oubliera plus aucune de ses filles, quand elle offrira à chacune et chacun les mêmes droits, la même place, la même considération...

Vive les Châtillonnaises d'hier et d'aujourd'hui

Vive Châtillon-en-diois

Vive la République, Vive la France,
et Vive toutes celles et tous ceux qui font avancer la
Liberté, l'Égalité et la Fraternité.



C'est Marielle Barnier qui assure le dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts. Après une minute de silence et la Marseillaise, nos musiciens interprètent l'hymne de Châtillon et la cérémonie se poursuit avec une remise de médailles à des pompiers par le lieutenant Jean-Marc Defaisse.

Il remet la médaille d'honneur échelon or à son successeur, le lieutenant

Mathieu Vanoni, chef du centre d'incendie et de secours de Châtillon-en-Diois, pour 30 ans de service. La caporal-chef Rachel Dupuy a été décorée d'une médaille de bronze pour ses 10 ans de service.



Plusieurs sapeurs-pompiers ont été promus dans leur grade:

Infirmier principal pour Cyril et Juliette Adams, caporal-chef pour Julie Perrier et Matthias Chastel, première classe pour Marine Brun, Esteban Chastel et Lionel Ravet.

La vogue des Nonières Samedi 5 juillet 2025

Certains nostalgiques avaient fait le pari de "refaire la vogue des Nonières" ! Pari tenu avec l'association le CSCS de Treschenu-Creyers. Un concours de pétanque a réuni les amateurs dès le début de l'après-midi. La grande finale a été remportée par l'équipe Bruno-Maryvonne-Roger de Bénévisse contre les "Jeunes Châtillonnais" qui se sont défendus avec brio. La petite finale a été gagnée par les "Châtillonnais" contre une équipe des Nonières dont la gauchère a perturbé le jeu des adversaires.

Fannie et Nicolas Vidal-Romezin, que nous remercions vivement, avaient donné une truite arc en ciel venue d'Archiane, dont il fallait estimer le poids rien qu'en la regardant nager dans son bassin (3,220 Kg). Elle a été gagnée par Bruno Bessat ; bon appétit ! Des jeux, pêche à la ligne, chamboule-tout..., ont occupé les enfants durant

l'après midi. Le repas concocté par Julien et Lucile du Mont Barral a réuni 101 personnes et la musique a permis de danser et de se retrouver autour de la buvette. Un pari tenu et réussi grâce aux bénévoles, un grand merci à tous et toutes ! Et rendez-vous l'année prochaine !

Au cours de cette fête nous avons tous eu une pensée pour notre Président d'Honneur, Gérard MARIN, décédé quelques jours auparavant.

L'association CSCS de Treschenu-Creyers



ABC de Châtillon. Sortie chauves-souris du 1er juillet

Ce premier juillet, notre animateur ABC, Lucas Lecomte Deslaugiers, avait proposé une sortie en soirée autour des chauves-souris.

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées au champ de foire, pour ensuite monter à Baïn, rejoindre Thomas, spécialiste des chiroptères à la LPO, et sa petite équipe.

Un peu plus tôt, Lucas et Thomas avaient posé des filets de capture, encore pliés, à certains endroits stratégiques, espérant le passage des chauves-souris en chasse.

Début juillet, à 20 heures 30, il fait encore bien trop jour pour que les chauves-souris volent. Thomas a profité de cette attente pour partager avec nous ses connaissances, et répondre aux très nombreuses questions du public.



Enfin, la nuit est arrivée. Thomas et ses aides sont allés étendre les filets de capture.

Encore un petit quart d'heure de patience dans le noir.

Une visite aux filets de capture, très bien placés décidément ! Et nous avons vu revenir Thomas avec un petit sac en tissu, au fond duquel quelque chose bougeait. Une fois le sac pesé, tenue en douceur, une toute petite chauve-souris, mais alors toute petite, a été sortie du sac, assez furieuse de se sentir prisonnière.



murin de Naterrer

Thomas et ses aides ont appliqué un protocole d'observation : pesée, mesures, observations des vaisseaux sanguins à l'intérieur des ailes, recherche du genre (c'est très visible). C'était un murin de Naterrer. Puis Thomas nous a montré, à tous, de près, la toute petite bête. Quelle merveille ! Enfin, elle a été relâchée ; plus exactement, il a été relâché.

Et, les filets ont encore capturé un petit murin à moustaches, dûment pesé, mesuré, observé, et bien sûr admiré. Encore un petit mâle !

La chance était avec Thomas : par deux fois, nous avons pu admirer des oreillards montagnards, aux spectaculaires oreilles, espèce un peu plus grande que les murins observés précédemment et d'après l'équipe de la LPO, un peu inattendue à Châtillon.

La détermination entre les diverses espèces d'oreillards est très fine.

Thomas a dû vérifier des caractéristiques (du type : poils ou pas de poils recouvrant les minuscules pattes) de ces chauves-souris avant d'être affirmatif. L'observation s'est terminée assez tard.

Merci à Lucas et à Thomas de nous avoir fait découvrir ces chauves-souris, une richesse de la faune de notre commune, si difficile à observer de près.

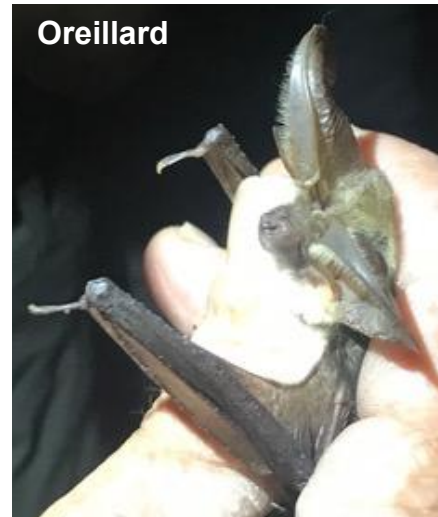


La pesée, en grammes !



Observation des ailes

Oreillard



Huguette Maillefaud



Enfin libre !

FESTIVAL ARTS et VIGNE du 3 au 11 août 2025

Venez nombreux pour cette édition exceptionnelle "le festival fête ses 30 ans", une édition riche en manifestations avec des groupes musicaux de qualité.

Que de bons moments passés ensemble depuis 1995. À cette occasion, les précédents Présidents viendront évoquer leurs souvenirs au dépôt de la locomotive. Alors n'hésitez plus !

Pensez à vous inscrire sur Hello Asso ou au bureau du festival pour les événements avec réservation :

Repas d'ouverture "Resto Tangs" - rue des Rostangs

Nuit des Cabanons

Repas de clôture à Menée

Cocktails Master Class

Récital - duo pour un piano bleu

La Chorale "Mon Coeur chavire"

Hip Hop (atelier, jeunes de 7 à 17 ans)

Ainsi que de nombreux ateliers



Retrouvez le programme et les informations sur le site internet de l'Association Châtillon Arts et Vigne : *(si vous lisez cet Echo en pdf, cliquez ci-dessous)*

<https://www.chatillon-artsetvigne.fr/>

ou bien scannez le QR code



Note

Pardon pour un petit oubli dans la brochure !
Vous trouverez l'info sur le site:

L'entrée à la nuit musicale aux torches samedi 9 août est payante : 5 €
Moins de 12 ans : gratuit
Lampions : 5 €

Incendie au-dessus de Menée le 21 et 22 juin 2025

Un orage d'une demi-heure peut être dangereux : selon des témoins oculaires la foudre a frappé dans une zone très difficile d'accès dans la montagne au dessus de Menée et a mis le feu.

Les secours ont été alertés samedi 21 juin, à 16 heures, d'un départ de feu. Les pompiers ont craint un développement de ce feu et ont réagi vite. Le maire de Châtillon, Eric Vanoni s'est rendu sur les lieux en compagnie de Michel Corréard adjoint.

Plus d'une centaine de pompiers ont été mobilisés venant de l'Ardèche et de la Drôme. Outre ces

importants moyens terrestres, un avion Dash est venu en renfort effectuer à 3 reprises des largages de retardant en se ravitaillant à l'aéroport de Chabeuil. Le feu a été déclaré comme circonscrit à 23 heures et le dispositif suspendu pour la nuit. Le lendemain dimanche 22 juin, le Dash a effectué 2 largages de retardant pour s'assurer de la maîtrise complète du feu.

Finalement grâce à une rapide et forte mobilisation le feu a été maîtrisé et environ seulement 2 hectares de pins ont été détruits.



photo
J.C. Lamorlette



19h35 le 21 juin, début du feu
photo J.C. Lamorlette



11h51 le 22 juin largage de retardant
photo J.C. Lamorlette,

Bibliothèque Yvonne Oddon Animation familiale

mercredi 13 août entre 15h et 17h

Les bénévoles de la bibliothèque proposent à nouveau l'animation familiale "la montagne parle"

Pas besoin d'équipements spéciaux pour explorer la montagne à la bibliothèque Yvonne Oddon !

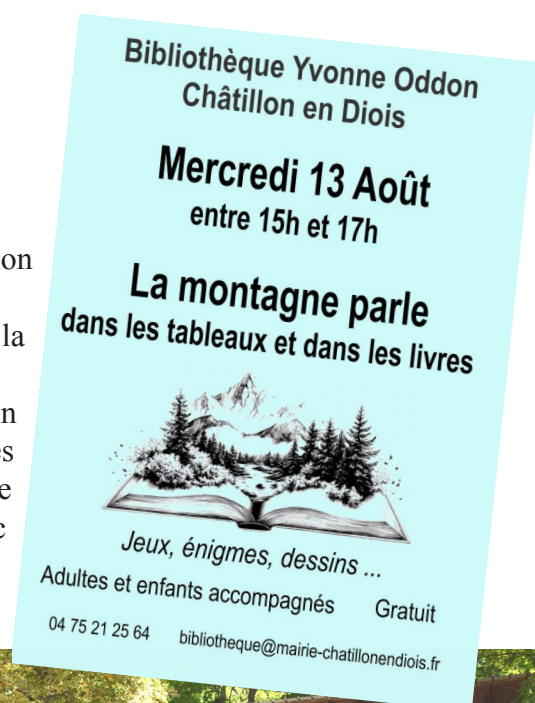
Venez découvrir la montagne dans des livres très divers, occasion d'en savoir plus avec les livres scientifiques, d'admirer et de voyager avec des livres de photos, de rêver avec les romans, de répondre à des quizz, et de s'exprimer par le dessin et l'écriture pour ceux qui en ont envie ... avec les bibliothécaires pour guides,

Ouvert à tous, adultes et enfants accompagnés d'un adulte, gratuit.

Journée des auteurs du Diois et des écrits sur le Diois

Le dimanche matin 27 juillet, la météo a été clémentine pour la trentaine d'auteurs et d'éditeurs qui avaient répondu à l'invitation de la bibliothèque. Les nombreux visiteurs ont pu discuter avec eux, et se procurer leurs ouvrages ou s'abonner à leurs revues. Cette journée était aussi pour les auteurs, dont l'activité est plutôt solitaire, une occasion de se rencontrer. Certains ont même monté des projets de collaboration pour l'avenir.

La bibliothèque organise cette manifestation tous les 2 ans. En juillet 2027, nous fêterons la 10^e édition !



Bibliothèque Yvonne Oddon
Châtillon-en-Diois

Daniel Pennac



lit *"La petite lumière"*
de Antonio Moresco



Jeudi 14 août 18h
Salle Henri Kubnick
Gratuit

Renseignements : bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

Daniel Pennac à Châtillon

La bibliothèque municipale Yvonne Oddon de Châtillon-en-Diois accueille Daniel Pennac, jeudi 14 août à 18h, à la salle Henri Kubnick à Châtillon-en-Diois.

Daniel Pennac est l'auteur de romans, dont la saga Malaussène, de livres pour la jeunesse, de BD, de scénarios. Il a reçu de multiples prix littéraires et a présidé la Foire du livre de Brive. Grand amateur de livres audio, il a lui-même enregistré plusieurs de ses livres, et il défend le "plaisir de la lecture à voix haute".

Daniel Pennac nous propose de partager ce plaisir, en lisant en public

"La petite lumière"
de Antonio Moresco

qu'il a adapté en un puissant monologue.

Le narrateur, venu vivre isolé dans un hameau en ruine, aime y contempler la nature. Intrigué par une petite lumière qu'il perçoit chaque soir, il va en chercher la source. Le récit glisse peu à peu vers le fantastique.

Ce long conte ou court roman est selon Daniel Pennac le livre qu'il pourrait emporter sur une île déserte !

Théâtre des "Fruits de la vie"

Mercredi 23 juillet la troupe des "Fruits de la vie" a donné sa 3^e représentation de la pièce "Toc Toc" de Laurent Baffie.

En introduction **Carine Genin** prend la parole : " je vous rappelle que la troupe des Fêlés a déjà joué cette pièce il y a 14 ans ! Une comédie décalée ! Les "Tocs" se bousculent dans le cabinet du grand Docteur Stern. La troupe a eu l'aide et les conseils précieux d'Alain et Hélène qui nous ont guidé. Nous les remercions chaleureusement car ils ont vraiment à cœur de nous faire progresser et surtout de savoir prendre du plaisir sur scène. Merci vraiment à eux ! Je remercie les municipalités et tous ceux qui ont aidé à la préparation et à la réalisation de ce spectacle : les commerçants, en particulier le Caveau et Les 3 clochers, ceux qui ont mis sur pied le décor, toutes les "petites mains" à la buvette, à l'entrée, au rideau, Julie pour l'affiche...

Cette année, les Fruits de la vie soutiennent :

L'association "Portez-moi pour un rêve" qui lutte contre l'exclusion sociale liée à l'âge, la maladie ou le handicap. L'association propose

plusieurs prestations de transport toutes effectuées bénévolement par des ambulanciers, des pompiers pour permettre à des personnes à mobilité réduite d'accéder à la culture, avec des visites de monuments et de sites naturels.

Et **l'association "Petit soleil deviendra grand"** qui aide au financement de matériel spécifique, de consultation spécialisée ou de stage de rééducation à l'étranger. Elle soutient particulièrement **Solal** lourdement handicapé : des bénévoles se relaient pour l'assister. Il faut aussi compléter le matériel que nécessite l'état de Solal.

Enfin cette année les Fruits de la vie désirent aussi apporter un **soutien à Lonny** qui va avoir 14 ans. Cela fait 5 ans qu'il se bat courageusement contre un cancer. La famille a besoin d'un soutien financier pour pouvoir accéder à un nouveau traitement aux États-Unis. Karine lit une lettre émouvante de Lonny qui remercie pour les regards bienveillants, les mots qui réconfortent et les soutiens matériels."

Carine termine : "merci à tous ceux qui sont venus aux 3 représentations. Place au théâtre !"



Laetitia conclut après la pièce : "Les applaudissements pour nous c'est phénoménal. Je vais vous présenter les comédiens : Bob c'est Stéphane, Lily : Sabrina, Bénédicte : Sandrine, Marie : Régine, Blanche : Rose, Émile : Roland, Vincent : Richard, Fred : Laetitia. La secrétaire : Carine"

Elle ajoute à nouveau des remerciements pour tous les bénévoles. Plus sérieusement elle rappelle que les Tocs (troubles obsessionnels compulsifs) sont une maladie, un vrai handicap difficile à traiter. À l'année prochaine ! Avant de terminer par une éructation (non reproduite ici) comme si elle était encore dans la pièce !



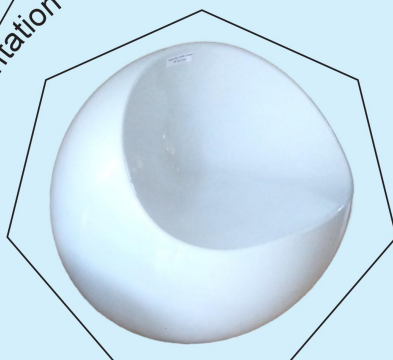
La secrétaire Carine Fred Laetitia Vincent Richard Émile Roland Blanche Rose Marie Régine Lily Sabrina Bénédicte Sandrine Bob Stéphane

Exposition "MALICES DU DESIGN"

Suite à l'exposition d'août 2021
"Le design dans la vie quotidienne"
et
pour le 30^e anniversaire du Festival Arts et Vigne.



Présentation d'objets pleins de fantaisie et d'humour de designers



renommés ou moins connus

Mairie de Châtillon, 2^{ème} étage
Du 3 au 10 août 2025
de 14 à 19 heures
Visite commentée à 16h
Entrée libre

- Le groupe **Memphis** d'Ettore Sottsass et leur design coloré et surprenant, "rock n'roll"
- L'école de **Philippe Starck** avec ses productions prolifiques et ses dénominations facétieuses
- Le **Space design** et le **Popart** des années 60-70
- Ainsi que les thèmes de la **transparence**, des **disproportions** et des **détournements** de concepts

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD